LOI SUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT

Pour un aéroport en mains des Valaisans !

Le 29 novembre prochain, les Valaisannes et les Valaisans se prononceront sur une loi essentielle pour l'avenir de l'aéroport de Sion. Derrière cette votation se pose une question fondamentale : voulons-nous garder la maîtrise d'une infrastructure stratégique pour notre canton ou laisser son avenir se décider sans nous ? Pour le comité du OUI, la réponse est claire. Il en va de notre sécurité, de notre économie et de notre capacité à répondre aux défis d'un canton alpin.

Le comité du OUI

Une infrastructure cantonale mérite une gouvernance cantonale

Depuis le retrait de l'armée suisse il y a dix ans, la Ville de Sion assume seule la gestion de l'aéroport. C'est une situation unique en Suisse pour une infrastructure de cette importance. Pourtant, ses missions et ses retombées dépassent largement les frontières communales. L'aéroport profite à l'ensemble du Valais et répond à des besoins qui concernent tout le canton.

Le 29 novembre, votons OUI pour renforcer la maîtrise publique valaisanne de notre aéroport et garantir que les décisions futures soient prises dans l'intérêt de notre population et en tenant compte de ses besoins.

Cette réalité est d'ailleurs déjà reconnue financièrement. Aujourd'hui, le Canton participe à la couverture du déficit d'exploitation et au financement des investissements, sans disposer d'un véritable pouvoir de décision sur les orientations stratégiques de l'aéroport. Cette situation n'est plus cohérente. Il est temps de faire correspondre les responsabilités, les engagements financiers et les compétences décisionnelles.

La nouvelle loi propose précisément de corriger ce déséquilibre. Elle prévoit la création d'une société de gestion et d'exploitation, majoritairement en mains publiques. Cette structure sera plus agile et mieux adaptée aux réalités de l'exploitation aéroportuaire. On garantit ainsi un cadre clair, une vision à long terme et une capacité d'action à la hauteur des missions de l'aéroport.

En 2031, qui décidera de l'avenir de notre aéroport ?

L'enjeu est d'autant plus important que la concession actuelle arrive à échéance en 2031.

Un refus de la loi créerait ainsi une véritable incertitude sur l'avenir de l'exploitation civile de ce site. Si la Ville de Sion renonçait à reprendre la concession, celle-ci pourrait être attribuée à un exploitant privé, dont les priorités ne correspondraient pas nécessairement aux intérêts du Valais. On peut également redouter le retour de l'armée, propriétaire de 77 % des terrains. Une chose est sûre : dire NON n'entraînera pas la fermeture de l'aéroport pour laisser la place à des logements ou d'autres aménagements.

Le 29 novembre, votons OUI pour renforcer la maîtrise publique valaisanne de notre aéroport et garantir que les décisions futures soient prises dans l'intérêt de notre population et en tenant compte de ses besoins.

Une mobilisation à la hauteur des enjeux

Le comité du OUI rassemble une large coalition politique représentant 80 % du Grand Conseil, ainsi que des acteurs clés de l'économie, du tourisme, des communes et de la sécurité. ■

Découvrez le comité et les enjeux de la votation sur oui-aeroport-valais.ch



VOTER OUI LE 29 NOVEMBRE, C'EST GARANTIR UNE INFRASTRUCTURE VITALE POUR LA SÉCURITÉ DES VALAISANNES ET DES VALAISANS.

A en croire les opposants, l'aéroport de Sion ne serait qu'un gouffre financier et une source de nuisances. Il n'aurait d'utilité que pour de riches détenteurs de jets privés séjournant dans les stations huppées du canton.
Rien n'est plus faux. L'aéroport sert en effet prioritairement l'intérêt des Valaisannes et des Valaisans. Il est ainsi vital pour la sécurité du canton. Si l'importance des nombreuses interventions en montagne initiées sur site n'est plus à démontrer, sa raison d'être va encore bien au-delà de ces opérations de sauvetage. C'est un fait. Le Valais est un canton à haut risque sur le plan des catastrophes naturelles et autres accidents particulièrement graves. 2025 et 2026 nous l'ont cruellement rappelé et le pire est encore à venir.
Il suffit pour s'en convaincre de consulter la carte sismique suisse. Avec Bâle, nous sommes le canton le plus exposé à un séisme d'amplitude majeure. Dans ces situations dramatiques, nos propres moyens d'intervention ne suffisent pas. Il faut rapidement pouvoir compter sur des moyens lourds en matériel et personnel sur le plan national, voire international. Cela ne peut se faire que grâce à un aéroport dimensionné et entretenu à cet effet. La nouvelle loi le garantit justement.

Voter OUI, c'est préserver un outil indispensable à la sécurité du Valais. Car la sécurité a certes un coût, mais elle n'a pas de prix.

Christian Varone
Ancien Commandant de la Police cantonale





VOTER OUI LE 29 NOVEMBRE, C'EST DÉFENDRE UN ATOUT STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME VALAISANS.

Moteur essentiel de notre canton, le tourisme génère une part importante de la richesse et des emplois en Valais, bien au-dessus de la moyenne suisse.
L'aéroport de Sion en est une porte d'entrée clé : il renforce notre rayonnement et notre attractivité auprès des visiteurs et des partenaires économiques.
Cette infrastructure soutient activement tout notre tissu local. Construction, artisanat, agriculture, énergie et services bénéficient directement de cette dynamique. Elle facilite les échanges, stimule l'activité des entreprises et favorise l'innovation, comme la formation professionnelle.
Dans un environnement concurrentiel, l'aéroport offre à notre économie un avantage décisif.

Voter OUI, c'est préserver un outil indispensable au dynamisme et à la prospérité du Valais. Un enjeu qui concerne chaque Valaisanne et chaque Valaisan.

Fabien Sauthier
Membre de l'Association des communes touristiques de montagne